

GÉNERAL
GÉNÉRAL

NO DE LOT:

Grotanol* SR-1
NETTOYEUR-DÉSINFECTANT DE MACHINES POUR L'INDUSTRIE
MÉTALLURGIQUE

INDUSTRIEL
SOLUTION

GARANTIE:
Hexahydro-1,3,5,-tris-(2-hydroxyéthyl)-s-triazine...9,42%

NO. D'ENREGISTREMENT: 11831
LOI SUR LES PRODUIT ANTIPARASITAIRES

DANGER



POISON



CORROSIF

DANGER: CORROSIF POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

PRODUITS GRAY



242 Applewood Crescent, Unit 14
Concord, Ontario L4K 4E5
(905) 760-7902

CONTENU NET:

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DU PERSONNES NON AUTORISÉES.

Danger: Corrosif pour les yeux

Grotanol* SR-1 est nocif ou fatal s'il est ingéré. Éviter le contact avec la peau et les éclaboussures dans les yeux.

Toutes les personnes qui mélangent et manipulent les produits doivent porter : une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de sécurité ou un masque protecteur.

Du formaldéhyde peut se dégager durant l'utilisation de ce produit. Veiller à ce que les concentrations d'air de formaldéhyde sur les lieux de travail ne dépassent pas les niveaux d'exposition établis par l'organisme de réglementation de l'hygiène et de la sécurité au travail de votre région (p. ex., mesures d'ingénierie, surveillance). Si les valeurs dépassent ce niveau, porter un appareil de protection respiratoire homologué par NIOSH.

MODE D'EMPLOI:

Le produit de nettoyage de la machine doit être ajouté par transfert de système fermé.

1. On ajoutera Grotanol* SR-1 à 1-3%, selon la contamination du fluide de refroidissement, pendant pendant le dernier quart de travail, en laissant agir le désinfectant 6 heures au moins avant de vidanger le fluide de refroidissement.
2. Désinfecter les surfaces des machines que le mélange fluide de refroidissement/nettoyeur ne peu atteindre à l'aide d'une solution à 0.54% de Grotanol* SR-1.
3. Rincer à l'eau claire.

Ne pas contaminer l'irrigation, les réserves d'eau potable ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

PREMIERS SOINS:

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Contient de la soude caustique. En cas d'ingestion, boire de grandes quantités de bicarbonate de soude en solution, du jus de citron ou d'orange, ou si non disponible de l'eau. Appeler un médecin ou un centre anti-poison immédiatement.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi Sur Les Produits Antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

*Marque déposée

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.